

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT

Commune de GESTEL

N° 2015-0014

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 30 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le trente du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GESTEL, légalement convoqué le dix-sept du mois de mars, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Michel DAGORNE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Etaient présents :

Monsieur Michel DAGORNE	Monsieur Frédéric HONORE
Madame Françoise MERRET	Monsieur Ludovic KARABOUE
Monsieur Loïc QUEGUINER	Monsieur Robert LAFOND
Monsieur Jacques LE BRAZIDEC	Madame Magali LAMOUREUX
Madame Catherine AUDRAN	Madame Isabelle LE CORDROCH
Madame Elisabeth LIEUTIER	Monsieur Yves LE SAUCE
Monsieur Christophe CARER	Monsieur Paul MELIS
Madame Delphine DI MAGGIO	Madame Pascale QUERE
Madame Aurélie GARGAM	Madame Jannick QUERRIEN
Monsieur Thomas GUEGAN	Monsieur Jean-François QUILLIEN
Madame Gwénaëlle GUEPEY	Madame Annelise RALEC
Monsieur Jean-Marie GUYMARD	

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie GUYMARD

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2015

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2312-1 et suivants,

CONSIDERANT l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations,

APRES AVIS de la Commission des Associations et du Bureau Municipal,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

**APRES en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

Article unique : DECIDE de verser, pour l'exercice 2015, les subventions telles que figurant ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Subvention 2015
<i>Amicale Laïque (toutes activités)</i>	2.200 €
<i>A.S. GESTEL</i>	2.200 €
<i>Espoir Gestellois</i>	150 €
<i>Dojo Gestellois</i>	1.500 €
<i>Anciens Combattants de Gestel</i>	800 €
<i>Gestel Joie et Amitié</i>	150 €
<i>Détente et Création</i>	75 €
<i>Gestel en Fête</i>	900 €
<i>Les Tontons Yoyo</i>	250 €
<i>Gestel Gym</i>	100 €
<i>Gestel Nature</i>	1.400 €

Société de Chasse (pour piégeage)	150 €
Joggers Gestellois	600 €
Bébés Ca-Lain	220 €
Villageois de Kergornet	90 €
U.S.E.P. Ecole Marie-Laurencin	75 €
Association des Donneurs de Sang	150 €
Motocœur Bretagne	100 €
Commerçants et Artisans Gestellois	250 €
Ker Kaz'H	165 €
Graine de Jeux	50 €
Groupement de Vulgarisation Agricole	25 €
Eau et Rivières de Bretagne	75 €
Den Dour Douar	75 €
ELAN	500 €
Association Sportive Collège de Quéven	200 €
Trophée des Nations Celtes (Golf Quéven)	75 €
S.N.S.M. (sauvetage en mer)	75 €
U.D.S.P. Orphelins des Sapeurs-Pompiers	50 €
Etoile cycliste de Quéven	130 €
Amicale Laïque Quéven Handball	100 €

**Le Maire,
Michel DAGORNE**